

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-377

présenté par

Mme Dalloz, M. Brigand, M. Descoeur, M. Taite, Mme Gruet, Mme Sylvie Bonnet, M. Bony,
Mme Frédérique Meunier, M. Forissier, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Fabrice Brun et
M. Boucard

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.